

Conférence de lancement du **COLLECTIF RACINE**



12 octobre 2013



SOMMAIRE

Le Collectif Racine, offrir un avenir aux Français par le redressement du système scolaire

(Communiqué de synthèse)

- › Contre une idéologisation de l'éducation, cimenter les premières années d'enseignement par la clarté, la simplicité et la rigueur
- › Filières professionnelles : rétablir une autorité pacificatrice pour enrayer les carences exacerbées de l'Education nationale
- › La maîtrise des savoirs et la volonté politique : les deux conditions d'une autorité nécessaire pour transmettre et enseigner
- › Instaurer l'Etat stratège contre le triple abandon de l'Université française

Le Collectif Racine : la nouvelle structure d'espérance au sein de l'éducation française

- › A l'origine du Collectif Racine : redresser un modèle scolaire assurant excellence et égalité
- › Un site Internet et les réseaux sociaux pour organiser un débat libre sur l'Ecole
- › Le texte fondateur : Appel pour le Redressement de l'Ecole

Le Collectif Racine membre du Rassemblement Bleu Marine

LE COLLECTIF RACINE : OFFRIR UN AVENIR AUX FRANÇAIS PAR LE REDRESSEMENT DU SYSTÈME SCOLAIRE

Malgré une administration riche de plus d'un million d'âmes et l'octroi du premier poste budgétaire national, la structure éducative française souffre d'un enlisement sur lequel aucune tentative de réforme ne semble avoir de prise. Cette « méga-administration » qui a une part du destin des jeunes Français entre ses mains ne semble plus pouvoir dispenser une formation intellectuelle riche et parfois même élémentaire. Quelles sont les explications à ce phénomène ? Comment cette Ecole qui a fait le rayonnement de la France et une grande part de sa puissance intellectuelle, artistique, scientifique, a été dégradée par les politiques successives des gouvernements de droite et de gauche qui se sont partagés le pouvoir depuis quarante ans ? Et surtout quelles réponses sont possibles afin de ne pas emprisonner les jeunes Français dans une ignorance les empêchant de maîtriser leur destin ?

Afin de remédier à des mécanismes et une structure sclérosés par une idéologie mondialiste et libérale-libertaire destructrice, des enseignants patriotes issus de la droite et de la gauche ont formé, dans le cadre du Rassemblement Bleu Marine, le Collectif Racine. Ce groupement d'enseignants représentant toutes les strates de l'Éducation Nationale et toutes les disciplines se mobilise afin de fournir des propositions neuves et des lignes d'actions claires qui permettront d'ériger l'éducation française en un modèle sain, libéré, riche d'avenir et de talents.

Contre une idéologisation de l'éducation, cimenter les premières années d'enseignement par la clarté, la simplicité et la rigueur

Les premières années d'étude en enseignement primaire ont un rôle névralgique dans la formation des élèves. Cette période allant de la maternelle à l'entrée au collège est supposée tendre vers un seul et unique but qui est en réalité triple : lire, écrire et compter. Seulement, les effets désastreux du pédagogisme ont sapé ces apprentissages fondamentaux¹ et ont brouillé des repères pourtant structurants rendant le travail scolaire souvent confus, et même parfois incompréhensible. Confusion pour les élèves d'abord, pour les instituteurs eux-mêmes souvent, et pour les parents enfin, en contradiction totale avec le devoir premier de l'École, qui est d'être clair, simple et rigoureux.

Face au manque d'intelligibilité d'un système qui n'assure plus ses fonctions premières, le Collectif Racine propose pour l'enseignement primaire quelques mesures simples mais fortes et essentielles pour rompre avec l'effritement des bases scolaires. Il s'avère indispensable :

- > de rétablir partout la méthode syllabique,
- > de dispenser un enseignement allant du simple au complexe,
- > de constituer des programmes qui, resserrés sur l'essentiel, seront compréhensibles par les élèves et leurs parents.

Ces trois bases, d'une grande simplicité et qui assainiront l'enseignement de toute idéologie, sont aux yeux du Collectif Racine, la clef de l'enseignement primaire et les piliers du grand effort de rétablissement de l'École de la République.

1. L'illettrisme touche à ce jour 7% de la population adulte en France, soit 2 500 000 personnes - Agence Nationale de la Lutte contre l'illettrisme <http://www.anlci.gouv.fr/Illettrisme/Les-chiffres/Niveau-national>

Filières professionnelles : rétablir une autorité pacificatrice pour enrayer les carences exacerbées de l'Education nationale

Parent pauvre du système éducatif français, les filières professionnelles sont des filières dont l'importance est aussi cardinale que la situation dégradée. On y endure en effet plus crûment qu'ailleurs les maux qui rongent l'Education nationale :

- › des élèves ne possédant pas les connaissances requises,
- › des comportements souvent particulièrement indisciplinés,
- › une tenue générale qui, parfois grossière et violente, contredit le savoir-vivre le plus élémentaire.

Alors même que ce sont des filières qui connectent le plus sûrement le jeune avec un savoir-faire utile, concret et qui permet une alternative à l'hégémonie du parcours général, ces mêmes filières souffrent d'une violence qui les déconnecte de la société. Cette violence d'habitude, renforcée par un communautarisme montant, est très mal traitée par l'institution. Ayant littéralement « *intégré* » la violence, celle-ci en a fait un poste budgétaire alloué aux ZEP, aux autonomes de solidarités, à divers dispositifs de « remédiation » qui, tous, échouent à la réduire. Cette déperdition des ressources est inséparable d'un laxisme fait de crainte et de complaisance.

Face à cette violence, il est nécessaire de rétablir l'Ecole dans son rôle d'autorité pacificatrice. L'individualité ne se construit que dans un ensemble global, aussi sans pacification, l'apprenti ne pourra se consacrer à l'étude et au développement personnel. L'éducation doit donc associer de manière la plus étroite possible la compétence et le comportement. Dans ce contexte, la question du port de l'uniforme redevient particulièrement pertinente.

Apaisée, la filière professionnelle pourra enfin s'établir comme un modèle éducatif d'élite dans l'esprit des compagnons du tour de France.

La maîtrise des savoirs et la volonté politique : les deux conditions d'une autorité nécessaire pour transmettre et enseigner

Le redressement de l'Ecole passe nécessairement par la restauration de l'autorité des maîtres. En effet sans autorité, il est impossible de transmettre le savoir dans beaucoup d'établissements et de classes, du fait de la conduite de certains publics scolaires, mais aussi, plus insidieusement, par la généralisation de la culture de l'excuse et de la négociation des règles. Pour autant l'autorité ne s'entend pas comme le régime de la sanction; cette dernière n'étant même que marginale, car l'autorité est ce qui inspire naturellement le respect.

Seulement ce regain d'autorité n'est envisageable que « par le haut » :

- › par la restauration d'un véritable enseignement : ce qui fonde l'autorité est le fait qu'on maîtrise un savoir, et que l'Ecole est le lieu effectif de cette transmission.
- › par la volonté politique qui en fera sa finalité, et réunira les conditions nécessaires pour que l'Ecole soit le lieu de cette transmission.

Seule une volonté politique sans faille recentrera l'Ecole sur ses missions essentielles, en revoyant en profondeur la formation des maîtres, en restaurant ainsi leur autorité fondée sur la maîtrise des savoirs qu'ils enseignent et en permettant que règne dans les établissements d'enseignement la sérénité nécessaire.

Instaurer l'Etat stratège contre le triple abandon de l'Université française

Le Collectif Racine sans renier une certaine tradition d'autonomie aux universités françaises propose d'enrayer le désengagement de l'Etat qui se doit d'être le coordinateur du fonctionnement universitaire.

L'Université est victime d'un abandon triple qu'entérine la loi Fioraso du 22 juillet 2013 :

- > un abandon à l'ultra-libéralisme
- > un abandon au communautarisme
- > un abandon au régionalisme

> L'abandon à l'ultra-libéralisme :

La loi maintient le funeste transfert aux universités, décidé par la loi LRU de 2007, de la gestion de la masse salariale de leurs fonctionnaires, sans leur donner les moyens financiers d'y faire face. Cette mise à l'écart de la langue française tant débattue, désormais possible en cas de "nécessités pédagogiques", leur suggère de créer des filières en langue anglaise pour attirer - et faire payer - des étudiants étrangers fortunés, et combler ainsi leur déficit. Les présidents d'universités sont des managers qui conservent la haute main sur les recrutements et les affectations. Une pétition d'enseignants a évité le pire en contraignant le Parlement à écarter un amendement des Verts qui prétendait supprimer l'un des derniers garde-fous : la qualification des enseignants-chercheurs par le Conseil National des Universités.

> L'abandon au communautarisme :

Contrairement à la logique républicaine méritocratique et neutre, la loi Fioraso privilégie la parité plutôt que l'égalité hommes/femmes et consacre la création de "quotas" pour l'accès à certaines filières sélectives. Prônant en outre la "construction d'une société inclusive" (article 6), elle soutient la coexistence des différences plutôt que l'assimilation républicaine.

> L'abandon au régionalisme :

La loi incite les universités à se regrouper en une trentaine de "communautés d'universités" , dont chacune signera avec l'Etat - et la région concernée - un "contrat de site ». Par ailleurs, la région peut désormais compléter la « stratégie nationale » par un "schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation". Cette régionalisation du système universitaire se fait au détriment de l'impératif d'égalité du service public national de l'enseignement supérieur.

Face à cet appauvrissement du monde universitaire, l'Etat doit être un rempart et assurer un rôle de coordination globale. En assurant un statut national de l'enseignant-chercheur, en fixant des grands plans de recherche, et en renforçant l'usage et la qualité du français à l'université, l'Etat entamera en partie sa réimplantation.

Grâce à ce regain de l'Etat-stratège républicain et méritocratique, la singularité française attirera étudiants français, francophones ou étrangers dans ses facultés et lui promettra un rayonnement international comme une qualité d'enseignement à l'échelle nationale.

LE COLLECTIF RACINE : LA NOUVELLE STRUCTURE D'ESPÉRANCE AU SEIN DE L'ÉDUCATION FRANÇAISE

A l'origine du Collectif Racine : redresser un modèle scolaire assurant excellence et égalité

Dans un contexte de redistribution des frontières politiques faisant passer d'un clivage droite-gauche aujourd'hui périmé à l'opposition entre patriotes et mondialistes, des politiques délétères ont prospéré. Nuisant à la France, à sa souveraineté, et à son économie depuis trente ans, elles ont atteint, à travers l'École, le cœur de son identité.

L'École qui a une place centrale dans l'histoire de France a profondément souffert de la collusion des gouvernements successifs. L'exception française comme mélange d'excellence et d'égalité s'affaiblit et emporte avec elle toute l'École de la République.

Mais actuellement une tectonique des plaques favorable à la refondation est en cours mais elle dépend d'un changement radical de politique. Face au délitement libéral-libertaire en œuvre, des patriotes issus de la droite et de la gauche se sont réunis pour redresser ce modèle scolaire républicain qu'ils pensent être le plus juste. Ils fondèrent dans cet esprit le Collectif Racine.

Le Collectif Racine s'inscrit dans ce grand courant d'espérance. Le Collectif Racine n'est pas réductible à une association professionnelle, a moins encore vocation à devenir un syndicat, mais se définit au contraire par son engagement politique qui découle de son sens de l'intérêt général, lequel se confond en l'espèce avec celui de l'École.

Son objectif : pouvoir redresser la France par l'École et redonner à celle-ci les moyens d'instruire sûrement et justement chaque enfant qui y entre et qui espère y trouver les moyens de grandir en apprenant.

A ce jour, seul le Rassemblement Bleu Marine offre les garanties d'un redressement scolaire et d'une volonté d'instruction réelle et lavée des pédagogismes idéologiques. Le Collectif Racine a vocation à devenir une force de proposition, thème par thème, de la maternelle à l'université, pour le mouvement patriote au-delà de tous les clivages partisans.

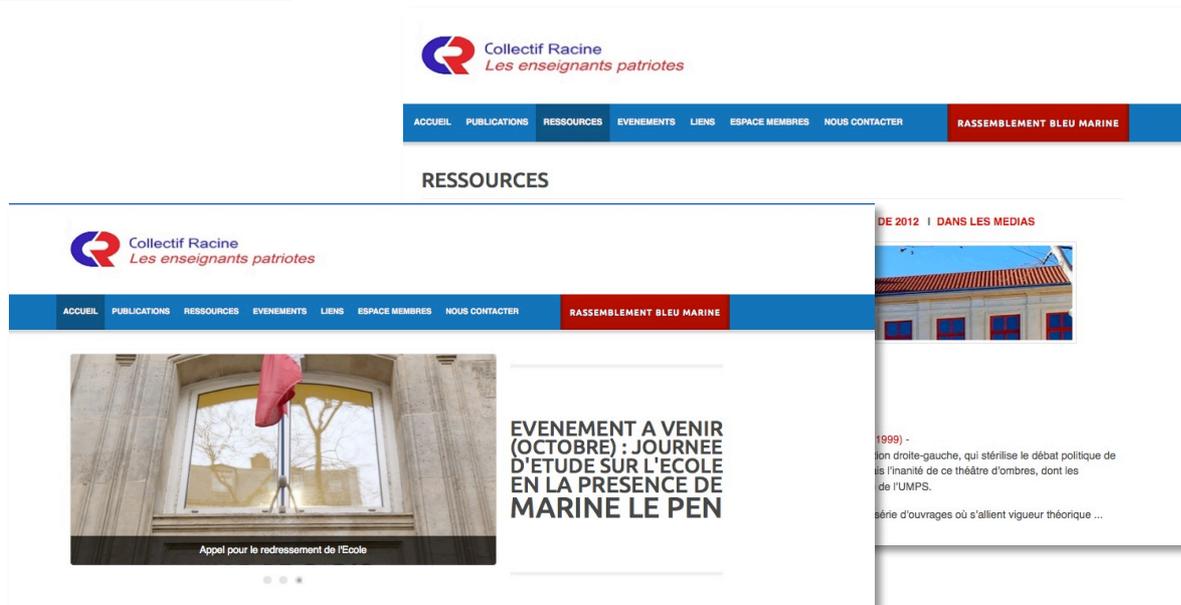
Membres Fondateurs

Alain Avello, professeur certifié de philosophie ; Arnauld Cappeau, professeur agrégé d'histoire ; Henri Dubost, professeur agrégé de mathématiques ; Jean-Bernard Formé, professeur agrégé de physique ; Patrice Fromager, professeur agrégé de mathématiques ; Yannick Jaffré, professeur agrégé de philosophie ; Julien Langard, professeur certifié d'histoire et de géographie ; Valérie Laupies, directrice et professeur des écoles en ZEP ; Gilles Lebreton, professeur de droit public des universités, doyen honoraire de faculté ; Gisèle Marçu, professeure retraitée d'IUT ; Catherine Rouvier, docteur d'État en droit, maître de conférences des universités ; Jean-François Sauvage, professeur certifié de philosophie ; Michel Sibel, professeur certifié d'éducation physique et sportive ; François Siméoni, professeur agrégé de physique ; Farid Tali, professeur certifié de lettres ; Jean-Christian Tarelli, professeur agrégé de sciences sociales.

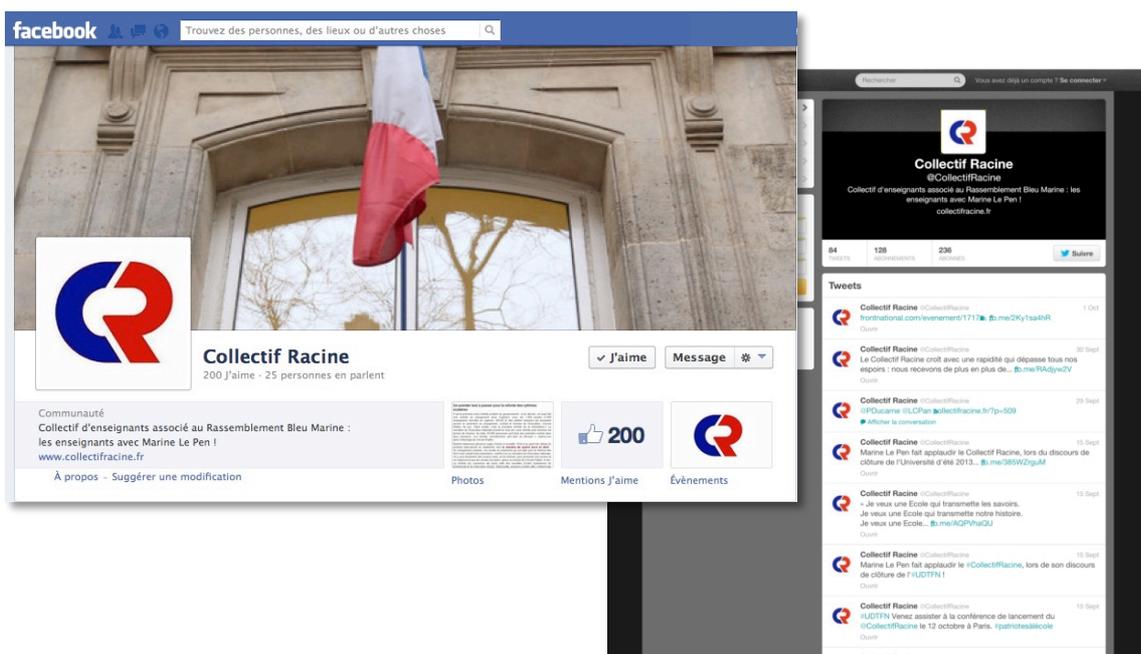
Un site Internet et les réseaux sociaux pour organiser un débat libre sur l'Ecole

Afin d'animer ce débat essentiel de la manière la plus libre qu'il soit, le Collectif Racine dispose d'un site internet où chaque enseignant patriote et attaché au redressement de l'Ecole peut partager son point de vue et ses tribunes.

> www.collectifracine.fr



Dans un souci de démocratisation de la pensée, le Collectif Racine a également mis au point une page sur les réseaux sociaux où commentaires, critiques et débats sont permis en toute liberté.



Pour le redressement de l'Ecole (Texte fondateur du Collectif Racine)

L'Ecole de la République est aujourd'hui en grand péril : elle ne remplit plus sa mission la plus essentielle, celle de permettre à chaque enfant de France, selon ses talents et ses mérites, de trouver sa juste place dans la société, en assurant, par la perpétuation de l'excellence française, l'avenir de la Nation. Cette situation est imputable à près d'un demi-siècle de contre-réformes inspirées par l'idéologie permissive héritée de Mai 1968, par des théories pédagogiques aberrantes, et par les dogmes euromondialistes appliqués aux politiques éducatives.

L'urgence est donc de redresser l'Ecole. Tel est le sens du présent appel.

Ce redressement suppose la redéfinition des contenus et pratiques d'enseignement, car l'Ecole doit avant tout instruire. Le primaire doit permettre à tous les enfants de maîtriser les savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter. Ces apprentissages, par nécessité progressifs, exigent l'efficacité de méthodes éprouvées : c'est pourquoi la méthode syllabique doit prévaloir, l'exigence de compréhension ne saurait exclure l'exercice de la mémoire, et l'histoire, tout particulièrement celle de la France, doit être enseignée de façon chronologique. Il faut retirer des programmes de l'école élémentaire tous ces ajouts, fruits de la mode ou des obsessions d'un ministre.

Au collège comme au lycée, les cadres disciplinaires doivent être réaffirmés : un terme doit être mis aux pseudo-enseignements « transversaux » qui, sous prétexte d'interdisciplinarité, supplantent les apprentissages fondamentaux. Dans l'enseignement secondaire, le professeur doit enseigner la matière qu'il a étudiée, celle qu'il aime au point d'avoir choisi de la transmettre. Les langues vivantes, mais aussi anciennes doivent être revalorisées, de même que l'enseignement des sciences, les vocations scientifiques devant être ravivées.

Le redressement de l'Ecole exige par ailleurs que soient repensés la différenciation des filières et les paliers d'orientation. Il faut en finir avec le « collège unique » qui, sous prétexte de démocratisation, s'est traduit dans les faits par le triomphe de la médiocrité. L'orientation précoce, sous la condition d'une réhabilitation véritable des voies technologiques et professionnelles et de la mise en place de « passerelles » permettant, le cas échéant, des réorientations, doit devenir la norme : il en va de la réussite de chacun selon ses capacités. A cet égard, les filières d'apprentissage doivent tout particulièrement être revalorisées.

Mais le redressement de l'Ecole passe aussi par sa sanctuarisation et par la reconnaissance du mérite. La lutte contre la violence scolaire doit constituer un impératif absolu : elle exige que la culture laxiste de l'excuse et de la permissivité cesse d'avoir cours et laisse place à une culture de l'excellence et du dépassement de soi par l'effort. A ce titre, la formation des enseignants doit être profondément repensée : un professeur ne doit pas seulement « gérer des situations », il doit surtout incarner cet impératif d'excellence par les compétences et le savoir qui fondent la légitimité de sa fonction, cela justifiant le cours magistral et la « verticalité de la transmission ».

De même importe-t-il que le mérite se trouve symboliquement reconnu : non seulement les notes doivent évidemment être maintenues, mais un système qui favorise l'émulation est souhaitable.

La cause nationale que représente le redressement de l'Ecole exige enfin que l'Etat soit pleinement rétabli dans sa souveraineté et qu'à lui seul revienne, au titre de l'intérêt supérieur de la Nation, de définir les finalités et les modalités d'une réforme en profondeur du système, dans le respect des spécificités de l'enseignement privé sous contrat ou hors contrat. Les orientations des politiques éducatives n'ont plus à être décidées par ces instances supranationales qui ont conduit, pour le pire, au désengagement croissant de l'Etat. Une recentralisation de l'administration de l'Education nationale s'impose au contraire, afin d'éviter la multiplication anarchique d'expériences diverses dont le résultat n'est jamais vraiment contrôlé : seul l'Etat peut redresser le système en garantissant la stricte observation de l'égalité et de l'équité républicaines.

Paru dans le Figaro le 2 mai 2013



LE COLLECTIF RACINE MEMBRE DU RASSEMBLEMENT BLEU MARINE

Le Rassemblement Bleu Marine est une association qui a vocation à unir les partis et les organisations politiques qui, au-delà de leurs sensibilités, œuvrent à la défense de l'intérêt supérieur de la Nation, ainsi que tous les patriotes, de gauche comme de droite, qui se battent pour la liberté de la France, la souveraineté de son peuple et l'identité française.

Le Collectif Racine partage, porte et défend les valeurs qui animent le Rassemblement Bleu Marine auprès des enseignants de France.

Charte du Rassemblement Bleu Marine



> De la République et de la souveraineté

La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Sa langue est le français.

Indivisible, la République ne reconnaît aucune communauté. La République applique ses lois sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin. Elle défend les patrimoines locaux dans le respect de l'unité nationale.

Laïque, la République n'accepte aucune religion ni aucune idéologie d'État dans l'espace public. Elle n'en finance ni n'en subventionne aucune. Elle reconnaît le rôle du christianisme en général et du catholicisme en particulier dans l'histoire de France et la construction de la civilisation française. Elle permet à chacun d'exercer librement sa religion ou de n'en exercer aucune dans la sphère privée.

Démocratique, la République repose sur la souveraineté exclusive du peuple français que met en œuvre l'autorité de l'État indépendant de toute féodalité quelle qu'elle soit. La souveraineté ne saurait être déléguée, même partiellement, à une autorité supranationale.

L'organisation du continent européen, comme celle de la planète, ne peut être qu'une association libre de nations indépendantes, coopérant sur des projets d'intérêt commun sans transfert de souveraineté.

Les élections, à tout niveau, doivent permettre une juste représentation du peuple, par des scrutins proportionnels. Le référendum s'impose pour modifier les institutions de la République ou pour décider de sujets importants, qu'il soit à l'initiative du Président de la République ou d'initiative populaire.

Sociale, la République veille, par sa politique économique, à concilier l'initiative individuelle, la valorisation du travail, la protection des salariés, et la solidarité avec les victimes d'accidents de la vie ou qui méritent le soutien de la Nation.

La France doit mener une politique étrangère indépendante en fonction de ses intérêts nationaux légitimes, sans exclure des alliances, qui ne sauraient cependant se transformer en vassalité. Elle doit donner les moyens nécessaires à sa défense, sans dépendre de dispositifs militaires intégrés permanents.

> De l'égalité, de la liberté, de la solidarité et de la justice

Tous les citoyens français sans distinction d'origine, de race ou de religion sont égaux devant la loi.

Le droit de vote est indissociable de la nationalité française.

Chacun jouit des libertés fondamentales dans le respect de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, et de la promotion des nouvelles libertés, notamment numériques. Nulle autorité politique ou judiciaire européenne ou mondiale n'assure l'exercice de ces libertés, garanti par l'ordre juridique national.

Il n'existe de solidarité sans le sentiment d'une destinée commune. La nation en est le cadre indépassable. La pérennité du financement de la solidarité nationale justifie la priorité nationale en restreignant l'accès des étrangers à certaines prestations et à certains emplois.

La justice sociale suppose une contribution équitable de chaque citoyen et de chaque entreprise aux charges communes de la nation. L'effort et le mérite de chacun doivent être reconnus. Des corrections doivent être apportées pour garantir une réelle égalité des chances entre les citoyens. La justice sociale impose l'égal accès de tous, sur l'ensemble du territoire, aux services publics.

> De la prospérité

La Nation ne peut assurer la prospérité du peuple français sans réarmer son économie et notamment son industrie et son agriculture dans la mondialisation et sans lutter contre la concurrence internationale déloyale.

Le patriotisme économique, la protection intelligente des frontières de la France, la maîtrise par la Nation de sa politique monétaire et budgétaire, la restauration des prérogatives de la Banque de France et des entreprises publiques nécessaires sont des préalables indispensables à la conduite d'une politique active et efficace de réindustrialisations, pour lutter contre le chômage et relancer le pouvoir d'achat.

> De l'identité française, de la protection des frontières et de la sécurité

L'identité française, en particulier la langue française, contribuent au rayonnement extérieur de la France et à la sauvegarde de l'esprit de solidarité au sein de la Nation. À ce titre, elles doivent être valorisées par le gouvernement par une ambitieuse politique culturelle.

Être français est un honneur qui s'hérite ou se mérite.

La déstabilisation culturelle et économique provoquée par l'immigration doit être combattue.

L'immigration légale doit être rapidement tarifiée, limitée aux seuls talents qui permettront le rayonnement et l'innovation de la France. L'immigration clandestine doit être arrêtée en condamnant d'abord ceux qui en profitent et ceux qui la favorisent.

La protection des frontières françaises, assurée par les seules autorités nationales, participe de la maîtrise des phénomènes migratoires.

La sécurité est l'une des premières libertés. Il est de la responsabilité du gouvernement d'assurer la protection des Français sur l'ensemble du territoire, d'encourager sans relâche le combat contre toutes les atteintes à l'ordre et de faire appliquer sans faiblesse l'ensemble des peines prononcées par la justice.

L'École doit redevenir l'instrument de transmission des connaissances, des valeurs et de l'apprentissage de la citoyenneté.

Enfin, le respect de la personne humaine et sa dignité sont des principes essentiels qui interdisent notamment toute marchandisation de l'être humain.